

# COMMUNE de MAUSSANE les ALPILLES

---ooOoo---

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mai 2024

**N° 2024/05/30/19- Objet : Convention entre la commune et l'INSEE relative à l'enquête Familles 2025.**

Le trente mai deux mil vingt-quatre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maussane les Alpilles, régulièrement convoqué, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vingt-quatre mai 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Maire.

**Étaient Présents** : CARRÉ Jean-Christophe, FUSAT Marc, Fabienne CITI, Dominique STEKELOROM, Emilie GERMAIN, Christine GARCIN-GOURILLON, Murielle GARZINO, Bernadette SAMUEL jusqu'au point 13 inclus, REYNOUD Henri, Sébastien THOMAS, Laurent JUGLARET, WAJS Alexandre, Marie-Pierre CALLET, FABRE Thierry, Lucie BABIN

**Pouvoirs** : Mathieu BONARD a donné pouvoir à Jean-Christophe CARRÉ, Patrick LAFFITTE à Marc FUSAT

**Absents excusés** : Fanny ARSAC, Alain CHAIX, Bernadette SAMUEL à partir du point 14

**Secrétaire de séance** : Murielle GARZINO

**Rapporteur** : Alexandre WAJS

Monsieur le rapporteur informe l'assemblée que la commune va réaliser en 2025 le recensement des habitants, l'enquête se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

Monsieur le rapporteur précise que lors de ce recensement, l'enquête Familles visant à mieux connaître les modes de vie des familles aujourd'hui (enfants résidants hors du logement, contact des grands-parents avec leurs petits-enfants...) sera exceptionnellement associée à l'enquête annuelle de recensement. Cette enquête réalisée par l'INSEE n'est conduite que tous les dix ans environ pour saisir les grandes évolutions de la société.

A cet effet, les engagements mutuels de l'INSEE et de la commune ainsi que les opérations à réaliser sont formalisés par une convention.

Monsieur le rapporteur invite donc le conseil municipal à se prononcer sur une telle convention.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Vu le projet de convention entre la commune et l'INSEE relative à l'enquête Familles 2025

**APPROUVE** le contenu dudit projet

**AUTORISE** Monsieur le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de Ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance,  
**Murielle GARZINO**



Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission en sous-préfecture d'Arles le : 31/05/24

Publication sur le site de la mairie le : 31/05/24

Le Maire,

**Jean-Christophe CARRÉ**

